

LE FONTANILOIS

MAI 2024



**DON D'ORGANES
UN ARBRE SYMBOLE
À L'ÉCOLE**

**ÉLECTIONS EUROPÉENNES
LE 9 JUIN,
JE VOTE !**

**PRÉVENTION
LE RAPPEL À L'ORDRE
OFFICIAISÉ**



ville-fontanil.fr



facebook.com/VilleFontanil



**le Fontanil
Cornillon**



FONTA MUSIQUE

LA NOUVELLE SAISON APPROCHE

Les inscriptions pour l'année 2024/2025 bientôt lancées

L'école Fonta Musique lance sa campagne d'inscription pour la rentrée de septembre 2024.

Pour apprendre à jouer de la guitare, du piano, de la batterie, du violon, de la flûte traversière, de la basse ou encore pratiquer le chant, mais aussi pour développer son goût de la musique à travers des projets pédagogiques et des pratiques collectives, les raisons de s'inscrire à l'école de musique municipale sont nombreuses.

Nous vous rappelons que l'inscription à un cycle complet (instrument et formation musicale) permet de bénéficier gratuitement d'un cours hebdomadaire de musique d'ensemble pour apprendre à jouer harmonieusement à plusieurs.

Dans le cadre du Réseau des écoles de musique du territoire, il est également possible de choisir une pratique d'ensemble parmi une sélection de plusieurs cours partagés sur les deux établissements. Les professeurs de l'école de musique sauront vous accompagner dans votre choix.

Retrouvez la fiche et les modalités d'inscription dès mi-mai sur le site www.ville-fontanil.fr rubrique Culture/ Ecole de Musique.

LES PERMANENCES POUR S'INSCRIRE

Mercredi 12 juin 2024 – De 8 h 30 à 12 h 30 en mairie

Lundi 17 juin 2024 – De 13 h 30 à 17 h 30 en mairie

Mercredi 26 juin 2024 – De 8 h 30 à 12 h 30 en mairie

Mercredi 28 août 2024 – De 8 h 30 à 12 h 30 en mairie

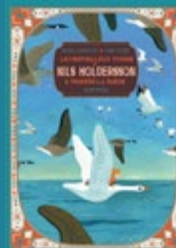
Portes ouvertes

Mardi 3 septembre de 16 h 30 à 19 h 30 à l'école Fonta Musique

Les élèves inscrits cette année recevront la fiche d'inscription à l'école, à retourner à leur professeur.

Pour tout renseignement :
fontamusique@ville-fontanil.fr

LES COUPS DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



ROMAN JUNIOR
« Le merveilleux voyage de Niels Holgersson à travers la suède » de Selma Lagerlöf

Voyagez avec Nils sur le dos d'une oie, au fil des pages du célèbre livre de Selma Lagerlöf, la première femme prix Nobel de littérature. Dans ce roman fougueux sur la fin de l'enfance, Nils apprend à grandir... tout en étant minuscule.



ROMAN ADULTE
« nous nous verrons en août » de Gabriel García Márquez

Nous nous verrons en août est le roman inédit de Gabriel García Márquez, prix Nobel de littérature en 1982. Cette sortie mondiale est un événement éditorial majeur qui advient une dizaine d'années après la disparition de l'écrivain colombien, en 2014. Ana Magdalena Bach a 46 ans, deux enfants, un mari chef d'orchestre, une existence paisible. Tous les étés, elle se rend sur une île afin de se recueillir sur la sépulture de sa mère. Lors d'un de ses voyages, une rencontre la bouleverse et amorce de nouvelles aspirations.



ÉDITO



Les conseils municipaux sont des temps forts de notre vie institutionnelle. Réunis en assemblée, les élus débattent sur les projets locaux, votent les délibérations et règlent les affaires communales en séances publiques ouvertes à tous. Ces rendez-vous démocratiques offrent aussi l'opportunité d'exposer des arguments et d'affirmer des positionnements politiques. Le rejet du projet de Plan Local de l'Habitat tel que présenté par la Métropole lors du dernier conseil en témoigne. Le dossier publié dans cette édition en présente les enjeux.

Notre nouvelle rubrique dédiée à la présentation des délibérations votées en conseil municipal participe à cette démarche de transparence et de partage d'informations. Les procès-verbaux de chaque séance sont systématiquement publiés et consultables sur le site de la Ville, et ces dernières peuvent être visionnées en intégralité en vidéo.

Je ne peux que vous inviter à suivre l'actualité institutionnelle de votre commune. Finances, services municipaux, patrimoine, action sociale, urbanisme... Vous êtes forcément concernés !

*Bien à vous,
Stéphane Dupont-Ferrier*

Maire du Fontanil-Cornillon

Le Fontanillois - Publication mensuelle
Directeur de la publication : Stéphane Dupont-Ferrier
Rédacteur en chef : Chloé Lafort
Rédaction : Chloé Lafort, Valérye Serrano
Conception graphique : Laurent Gataleta
Crédit photo : Mairie du Fontanil-Cornillon, Sébastien Cholier
Imprimé en France par Coquand Imprimeur.
Tirage à 1 800 exemplaires.

SOMMAIRE

4- 23
ACTUALITÉS

24-25
ATRIUM

26-27
INFOS
PRATIQUES



ville-fontanil.fr



[@VilleFontanil](https://www.facebook.com/VilleFontanil)



INITIATIVE TOUS DONNEURS, TOUS RECEVEURS

Don d'organes : un arbre symbole à l'école

Village ambassadeur du don d'organes, Le Fontanil-Cornillon poursuit sa démarche de sensibilisation auprès des publics, et notamment des enfants, à travers la plantation d'un arbre de vie symbolique dans la cour de l'école.

Vendredi 5 juin, les élus du Conseil Municipal, le président de l'association « Vis ta Mucoviscidose » représentant le collectif Greffes+, l'équipe enseignante du groupe scolaire du Rocher et les élèves se réunissaient dans la cour de l'école pour planter collectivement un *Ginkgo Biloba*, communément appelé « **arbre de vie** », connu pour son exceptionnelle longévité. Un arbre traditionnellement planté pour **symboliser le don** et la continuité de vie entre donneurs et receveurs.

Un support en bois réalisé par les services de la Ville et portant une **gravure au message d'espoir** a été dévoilée à cette occasion par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, afin de valoriser l'initiative et d'en assurer la visibilité.

Quelques jours avant, les enfants de CM1 et CM2 ont été sensibilisés au don d'organes à travers l'intervention de Max et Stéphanie Gavi. Cette rencontre préparée avec soin avait pour objectif **d'encourager la prise de parole** sur un sujet difficile, souvent associé au décès, et de favoriser le dialogue sur le sujet.

Les discours étaient sincères et émouvants, rappelant **l'importance de l'engagement des pouvoirs publics** sur cet enjeu de santé publique. Le sénateur Michel Savin, présent pour soutenir cette action collective, a particulièrement salué le travail réalisé auprès des enfants.



LE DON D'ORGANES, UN ENJEU DE SANTÉ

En France, le don d'organes se situe sous le régime du consentement présumé : **chaque individu est un présumé donneur**. Si l'on est opposé au don de ses organes, la loi permet de s'inscrire sur le Registre Nationale des Refus ou de préciser sa position à ses proches. Ainsi, lorsqu'un prélèvement d'organes est possible, les équipes hospitalières doivent obligatoirement consulter ce registre. Si le nom du défunt n'y figure pas, elles ont le devoir de s'assurer de la non-opposition de ce dernier auprès de ses proches, même s'il est détenteur d'une carte de donneur.

La grande majorité de la population (80%) est favorable à ce don, 91% pensent qu'il est important de faire part de sa position à ses proches, mais seulement 47% en ont effectivement parlé.

Pourtant, **cet échange est vital**. Si le sujet n'avait jamais été abordé, dans le doute, les proches rapportent par prudence une opposition, si bien que 1 prélèvement sur 3 est ainsi empêché.

Grâce au don d'organes, 5 495 personnes ont été sauvées en 2022, mais près de 10 000 nouveaux patients sont inscrits en liste d'attente chaque année.

LA COMMUNE MOBILISÉE POUR FAIRE PARLER DU DON D'ORGANES

Le Fontanil-Cornillon a rejoint la cause en juin 2023 en devenant « **Village ambassadeur du don d'organes** ». Une manière d'encourager habitants, passants et automobilistes à aborder le sujet, et d'inviter chacun à s'enquérir de la position de ses proches en cas de confrontation à cette situation.

Les participants portaient tous un **ruban vert**, symbole du soutien porté collectivement au don d'organes.

“ STÉPHANE
DUPONT-FERRIER
Maire



« Dans "don d'organes", il y a avant tout l'acte de donner. Et par ce don, de sauver. Ensemble, portons un message d'espoir et de vie, que cet arbre connu pour son exceptionnelle longévité pourra transmettre au fil des années en hommage à tous ceux qui ont donné, à tous ceux qui ont reçu et à toutes celles et ceux qui vivront, grâce à notre mobilisation collective. »

ANIMATION CHASSE AUX CEUFS

Quand les petits enquêteurs fontanilois résolvent les énigmes de Pâques !

Mercredi 3 avril, une joyeuse effervescence s'est répandue sur la place du village. Le Comité d'Animation proposait pour la troisième année consécutive ses fameuses « **Énigmes de Pâques** », qui ont enchanté les familles et les groupes du centre de loisirs.

Les **commerçants du centre-village** ont joué un rôle essentiel dans cette animation. Sur les vitrines, les enfants ont découvert des charades et douze énigmes à résoudre.

Une fois ces mystères résolus, les jeunes enquêteurs se sont empressés de remettre la liste des réponses aux organisateurs. En récompense, une **délicieuse surprise chocolatée** leur a été offerte !

Félicitations à nos apprentis détectives et à tous les bénévoles du Comité d'Animation pour cette belle animation.



FÊTE DU VILLAGE

Samedi 7 Sept. 2024

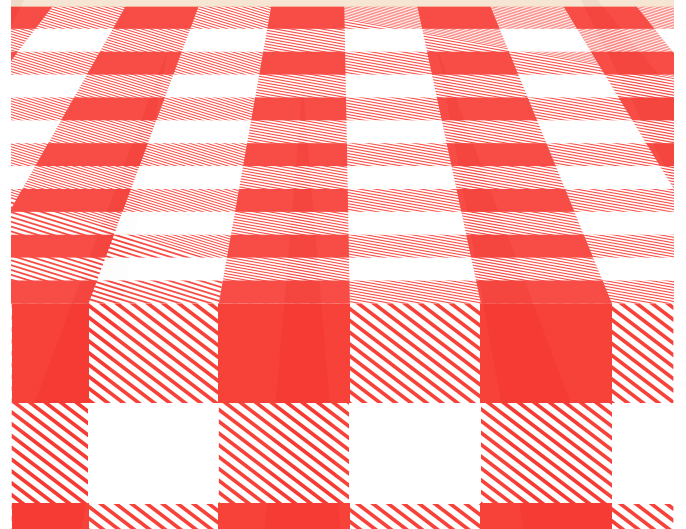
RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE !

Le rendez-vous devient une tradition, après deux éditions mémorables.

La commune du Fontanil-Cornillon et le Comité d'Animation sont heureux de vous annoncer l'organisation de ce grand rassemblement festif
SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
à partir de 19 h
sur la place de la Fontaine.

Pensez à réserver cette date !

Plus d'informations dans la prochaine édition de votre journal.



GALERIE À TRAVERS L'OBJECTIF

« Focales Multiples » : un voyage au cœur de l'instant capturé

Vernissage, exposition et rencontres artistiques... En avril, les photographes du Club Photo du Fontanil-Cornillon conviaient les Fontanillois à découvrir leur travail et à partager leurs émotions.

Jeudi 4 avril, dès 18 h 30, la Galerie de l'Atrium s'est animée d'une effervescence artistique. Une quarantaine de passionnés de photographie s'étaient rassemblés pour le vernissage de l'exposition très attendue « **Focales Multiples** », présentée par le Club Photo du Fontanil.

Pour cette troisième édition, les talentueux artistes fontanillois ont dévoilé des **créations inédites**, comme autant de **fenêtres ouvertes sur le monde**, entre le clic de l'obturateur et les multiples perceptions possibles.

Les visiteurs ont été invités à poser leurs questions aux artistes, pour découvrir les secrets des créations de ces poètes de l'instantané.

La convivialité était au rendez-vous. Dans une ambiance chaleureuse, les passionnés d'art ont échangé, partagé leurs impressions et leurs émotions.



Petits yeux, grandes émotions

La Galerie de l'Atrium s'est illuminée de rires et de regards curieux lorsque **le petit groupe d'enfants de la crèche du Fontanil-Cornillon** a franchi les portes de l'équipement, à la rencontre de l'exposition présentée par le Club Photo.

Les jeunes explorateurs ont fait preuve d'une énergie contagieuse avec des yeux émerveillés.

Les photographes du Club ont accueilli la joyeuse petite troupe avec enthousiasme, espérant que certains d'entre eux deviendront les photographes de demain.

“

DANIELLE TASSEL & NADÈGE CALLEJON

Conseillères municipales

« Nourrir la curiosité artistique dès le plus jeune âge est un cadeau précieux que nous offrons à nos enfants. Ils grandiront avec un regard plus ouvert sur le monde, et apprécieront la beauté qui les entoure. »

UN CONCOURS OBJECTIF PHOTO AVEC LE CLUB DU FONTANIL

Cette année, le concours sera dédié à la valorisation du travail du Club Photo du Fontanil. L'exposition issue de la sélection lauréate sera exposée aux yeux de tous sur les candélabres du village, à partir de septembre 2024. De quoi profiter encore un peu plus du regard de nos talentueux photographes !



MUNICIPALITÉ BIENVENUE

Les nouveaux Fontanilois accueillis par la municipalité

Samedi 30 mars, les habitants du Fontanil-Cornillon installés sur la commune depuis février 2023 étaient conviés à une cérémonie d'accueil organisée en salle du Conseil et des Mariages. L'occasion pour élus et habitants d'échanger en toute convivialité.

La rencontre s'articulait autour de deux temps forts. **Une présentation en images, en premier lieu, de la commune**, de ses atouts, de ses services, équipements et événements. Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier a ainsi pu valoriser **le dynamisme d'un Fontanil-Cornillon où il fait bon vivre**, en évoquant notamment le centre-village piéton, ses aménagements, ses commerces, ses associations et les nombreuses animations qui rythment la vie locale.

Après cette présentation, un **temps d'échange** autour d'un apéritif était proposé pour permettre aux nouveaux arrivants de rencontrer l'équipe municipale et de faire connaissance avec leurs voisins.

Et pour souhaiter la bienvenue à tous avec un geste d'attention, la commune du Fontanil-Cornillon était heureuse d'offrir aux participants **quelques fleurs** ainsi qu'une **mallette garnie de documentation et d'informations pratiques**.



“

« Ces rencontres à destination des nouveaux arrivants sont une manière pour nous, élus, d'échanger avec les Fontanilois et d'aller au plus près de leurs préoccupations. Comme les réunions de quartier que nous organisons régulièrement, cette cérémonie s'inscrit dans notre démarche de proximité et d'écoute. »

STÉPHANE
DUPONT-FERRIER
Maire



ANIMATION INSCRIVEZ-VOUS PENDANT LES PERMANENCES

Réservez une table pour le vide-greniers du mois de juin !

Dimanche 30 juin 2024, de 8 h à 16 h, le Comité d'Animation organisera son traditionnel vide-greniers au parc municipal.

Nombreuses sont les raisons de participer à un vide-greniers ! Vêtements, jouets, livres, vaisselle... Il sera possible de trouver de belles occasions à petits prix, ou de donner une seconde vie à des objets que vous n'utilisez plus. Vendeurs, acheteurs ou simples promeneurs, ne manquez pas ce rendez-vous estival et convivial.

Pour vous inscrire et bénéficier d'un emplacement ce jour-là, ne manquez pas les permanences proposées mercredi 5 juin, mercredi 12 juin, mercredi 19 juin de 18 h 30 à 20 h devant la mairie.

Tarif : 13 € (pour 4 mètres sur 2 mètres). Pas de remboursement en cas d'annulation pour cause de pluie, mais un possible report de l'évènement.

Renseignements : 06 66 53 89 38



Jérémie Michas, nouveau responsable de la Direction des services techniques et de l'urbanisme

Chargé d'affaires chez TE38 pendant 6 ans, Jérémie Michas rejoint la commune du Fontanil-Cornillon en tant que nouveau responsable de la Direction des services techniques et de l'urbanisme. Un défi stimulant associant polyvalence et actions de terrain.

Il succède à Margaux Monin, qui quitte ses fonctions après deux ans au sein de la collectivité pour convenance personnelle. Jérémie Michas, 37 ans, a pris ses nouvelles fonctions mardi 2 mai au service d'un poste exigeant, **au plus près du quotidien des habitants et de leur cadre de vie.**

Après des études de biologie végétale et d'aménagement paysager, il acquiert une première expérience professionnelle à Grenoble au service « Aménagement de l'espace public » de la Ville, depuis transféré à Grenoble Alpes Métropole. Il rejoint par la suite le Département de l'Isère dans le même domaine d'expertise, auquel s'ajoute la gestion du parc routier. Après quelques années de terrain, il rejoint le service public de distribution d'électricité et de gaz TE38 pour des missions de maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'énergie et de maîtrise d'œuvre sur l'éclairage. « *J'ai beaucoup appris tout au long de mon parcours, au contact des collectivités, des entreprises et des opérateurs techniques. Je souhaite aujourd'hui revenir à de l'opérationnel de proximité, sur des missions alliant polyvalence et action concrète sur le territoire communal. Cette opportunité est un défi que je relève avec enthousiasme* », partage Jérémie à quelques jours de son arrivée.

À la direction du pôle des services techniques et de l'urbanisme, Jérémie Michas encadrera **une équipe d'administratifs et d'agents de terrain** sur des **missions aussi variées et transversales** que l'entretien des bâtiments, l'éclairage public, l'aménagement de la voirie, les instructions d'urbanisme, la gestion logistique, la maintenance, la manutention, l'environnement ou encore la gestion des risques.

Parmi les prochains projets qu'il pilotera figurent l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage de la **rue du Lanfrey**, le renouvellement des **menuiseries de l'école maternelle**, le marché des **espaces verts**, ou encore le **fleurissement d'été**. « *Je m'imprègne peu à peu des projets en cours et à venir avec un intérêt d'autant plus grand que je connais bien la commune. J'ai eu l'occasion d'échanger avec l'équipe municipale et les services pour les précédents projets de voirie sur Croix de la Rochette et la rue Pré Didier, ou encore pour la piétonnisation du centre-village. Aujourd'hui, je suis particulièrement sensible à la démarche engagée par la Ville pour obtenir sa 4^e fleur : ce challenge collectif ne manquera pas de nous réunir autour d'un même objectif!* ».

La dynamique est lancée, au service de la collectivité, des habitants et de leur cadre de vie.



ANIMATION COUPS DE PINCEAUX ET REGARD SUR LE VILLAGE

Lâcher de peintres : les inscriptions sont ouvertes

Le rendez-vous est toujours très attendu, pour les peintres évidemment, mais aussi pour ceux qui viendront admirer leurs tableaux. Dimanche 23 juin, un nouveau « **Lâcher de peintres** » animera le village autour d'un thème à découvrir, valorisant une nouvelle fois l'art dans la rue et la culture pour tous.

Vous avez une âme d'artiste et adorez peindre ? Inscrivez-vous avant le lundi 3 juin 2024.

Règlement à retrouver dans les animations sur le site de la mairie : www.ville-fontanil.fr

Information et réservation
par mail à accueil@ville-fontanil.fr
ou au 04 76 56 56 56.

Lâcher
de
peintres

Dimanche
23 juin 2024

Dans tout le village,
de 9 h à 17 h.

À partir de 18 ans,
Ouvert à tous, toutes disciplines.

Inscription obligatoire jusqu'au
lundi 3 juin 2024.



PRÉVENTION UNE ÉTROITE COLLABORATION

Signature d'une convention de « rappel à l'ordre » entre la justice et la Ville

Éric Vaillant, Procureur de la République au Tribunal Judiciaire de Grenoble et Stéphane Dupont-Ferrier, Maire du Fontanil-Cornillon, signaient vendredi 5 avril une convention pour la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre sur la commune.

Attachée à assurer la sécurité des habitants et à préserver la qualité de vie qui fait le charme et l'attractivité du Fontanil-Cornillon, la municipalité a engagé des démarches pour conventionner avec le Parquet du Tribunal Judiciaire de Grenoble.

Ce dispositif prévu par la loi de 2007 relative à la prévention de la délinquance permet au maire, premier magistrat de la commune et officier de police judiciaire, de convoquer et de « rappeler à l'ordre » les auteurs de certains troubles qui nuisent à la vie locale, notamment les faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique sur la commune.

PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

Si un trouble à l'ordre public est observé, le Maire contactera le Parquet sur une adresse dédiée pour vérifier la conformité de la démarche. La personne incriminée pourra ensuite être convoquée en mairie dans le cadre d'un rappel à l'ordre, avec établissement d'un procès-verbal. Le lien direct avec le Parquet permet d'agir concrètement en prévention de la délinquance par l'intervention d'un acteur de proximité, et ainsi éviter que la nuisance ne dérive en fait pénal. Le rappel à l'ordre peut s'adresser aux personnes majeures mais aussi aux mineures, accompagnées de leurs représentants légaux.

En revanche, il ne s'applique pas pour les crimes et les délits qui restent de la compétence du Parquet.



LES SITUATIONS POUVANT DONNER LIEU À UN RAPPEL À L'ORDRE

L'absentéisme scolaire.

La présence constatée de mineurs non accompagnés dans de lieux publics à de heures tardives.

Certaines atteintes légères à la propriété publique et dégradations.

Les « incivilités » commises par des mineurs.

Les incidents aux abords des établissements scolaires.

Certaines contraventions aux arrêtés du maire porté à sa connaissance.

Certaines nuisances sonores.

Certains écarts de langage.

ANIMATION LES 10 JOURS DE LA CULTURE

Du cirque pour mieux se comprendre

Dimanche 7 avril, un public nombreux s'est rassemblé au parc municipal pour assister au spectacle poétique de la compagnie Kilombo « Étranges étrangers », proposé dans le cadre de l'évènement métropolitain des 10 jours de la Culture.

En fin de matinée, à l'heure où le marché battait son plein, Pauline et Jean sont entrés en scène pour un **numéro de haute voltige**, aussi impressionnant que poétique. Ces deux personnalités différentes, aux moyens d'expression divergents, se sont donnés **la réplique par le geste**, entre rejet et rapprochement, interrogeant le public sur la **différence des êtres** et la notion de « chez soi ».

Une plongée dans **l'univers du cirque acrobatique** tout en douceur, grâce à la performance et à l'interprétation de deux artistes au grand talent.

La représentation, co-financée par la commune et la métropole, était entièrement gratuite et ouverte à tous.



INFORMATION PÉRISCOLAIRE

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les enfants du périscolaire du soir en élémentaire et maternelle de l'école du Rocher ne pourront désormais être récupérés qu'à partir de 17 h.

Toutes les informations sur l'accueil des enfants sont précisées dans le règlement, disponible sur simple demande auprès de l'IFAC.

DÉCOUVERTE POUR PÉDALER SANS SE FATIGUER

« Faites du Vélo »... électrique !

Envie de découvrir les environs dans une ambiance conviviale avec un moniteur ? Dimanche 26 mai, les Fontanillois seront invités à participer à des balades gratuites en vélos à assistance électrique au départ du parc municipal. Deux créneaux sont proposés à 10 h et à 11 h, sur inscription. L'assistance électrique vous permettra d'explorer les reliefs sans vous fatiguer lors d'une balade d'une heure !

Inscription en ligne sur : www.faitesduvelo.com

Prêt de vélos inclus.

Rendez-vous 15 minutes avant le départ.

Un évènement organisé par le SMMAG dans le cadre de la « Faites du Vélo », du 13 au 26 mai 2024.

du 13 au 26 mai 2024

- > Escape game
- > Ciné-vélo
- > Balades
- > Animations Gratuites
- > Tout public

NOUVEAUTÉ ANIMATIONS DANS LE PAYS FONTANILLOIS

SMMAG
Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Fontanilloise

FAITESDUVELO.COM

CITOYENNETÉ SI L'HISTOIRE M'ÉTAIT CONTÉE

Un château delphinal présenté par les enfants aux enfants !

À la veille des vacances scolaires, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont présenté aux élèves de CM1 et CM2 le fruit de leurs recherches sur le château delphinal qui trônait jadis sur le Rocher du Cornillon.

Ils avaient préparé la rencontre avec beaucoup de soin, afin de **restituer fidèlement** à leurs camarades l'**histoire du château qui trônait sur le Rocher du Cornillon** jusqu'à sa destruction au temps des guerres de religion, à la fin du XVI^e siècle. Inès, Joséphine, Louison, Mila, Ilyès, Noé, Maël et Lony se sont installés **autour de la maquette réalisée par l'association AVIPAR**, présentant le château tel qu'il était en 1339. C'est à l'occasion du transfert de cette dernière depuis la médiathèque jusqu'à l'école que les enfants ont entrepris d'effectuer des recherches. Leur souhait était de présenter les caractéristiques de ce monument historique, dont il ne reste aujourd'hui que peu de vestiges, et qu'il est aisé d'imaginer en regardant depuis la baie vitrée de l'établissement scolaire, en direction du Rocher.

L'exercice n'était pas facile : **les jeunes élus se sont exprimés à l'oral devant un public** et ont joué leur **rôle d'ambassadeurs** avec sérieux, partageant ainsi leurs connaissances mais aussi leur démarche autour de la recherche de sources.

Une affiche réunissant tous les détails de cette présentation a été apposée au-dessus de la maquette, afin que les enfants de l'école puissent y accéder, seuls ou en lien avec **les équipes enseignantes associées à cette démarche de transmission citoyenne**.



Nous avons décidé de nous intéresser à l'histoire du château du Cornillon, pour partager nos connaissances avec les autres enfants. Nous étions très stressés de parler devant tout le monde mais nous avons appris plein de choses utiles. On espère que notre présentation a intéressé les élèves !



Pour retrouver les recherches des enfants, rendez-vous sur www.ville-fontanil.fr, rubrique « Conseil Municipal des Enfants ».

Programme Local de l'Habitat

La commune regrette de ne pas avoir été entendue

Alors que le Programme Local de l'Habitat (PLH) vient d'être adopté pour la période 2025-2030, la Ville du Fontanil-Cornillon dénonce des objectifs inadaptés et regrette que ses contre-propositions n'aient pas été prises en compte par la Métropole.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un **document stratégique** qui définit les **objectifs de la Métropole pour répondre aux besoins en logement dans les 49 communes du territoire métropolitain**. Dans le cadre de son renouvellement, la commune du Fontanil-Cornillon a étudié attentivement le projet et a pu avoir des échanges avec Grenoble Alpes Métropole dans le cadre de réunions qui se sont tenues en présence du Vice-Président ou entre services communaux et métropolitains. Mais en l'état, ce projet présente **plusieurs éléments d'insatisfaction** pour la municipalité.

DES OBJECTIFS ATTEINTS ET DÉPASSÉS

La commune, qui comptait encore 2 749 habitants en 2017, a connu une croissance démographique spectaculaire ces dernières années pour atteindre les 3 439 habitants au 1^{er} janvier 2023, **soit une hausse de 25% en 6 ans**. Dans cette dynamique, la municipalité n'a pas attendu que des règles lui soit imposées pour développer une **politique de l'habitat responsable**, prenant toute la mesure de l'importance de produire une **offre de logement diversifiée** qui permette l'accès au logement de tous les publics. Les chiffres du bilan du PLH 2017-2022 sont explicites, avec un dépassement des objectifs de production de logements pour le Fontanil-Cornillon qui atteint **133% de l'objectif**.

PRIVILÉGIER LE MAINTIEN D'UN QUALITÉ DE VIE

Comme souligné dans le projet de PLH, la commune n'est à ce jour pas astreinte à la réglementation SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains), qui impose aux communes de plus de 3500 habitants un nombre minimum de logements sociaux. Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier l'assume : il n'y a aucune

volonté de maintenir le rythme de la croissance démographique connue ces dernières années et la municipalité souhaite pouvoir **se concentrer sur le maintien de la qualité de ses services publics et de son cadre de vie**. Ainsi les objectifs de production de logement fixés pour le Fontanil-Cornillon sont bien **trop élevés** et **en inadéquation avec les ambitions de la commune**.

DE LA SOUPLESSE RÉGLEMENTAIRE

Concernant les orientations et enjeux du prochain PLH, si la commune s'inscrit bien dans une démarche de maîtrise de son développement et de l'artificialisation de ses sols, elle n'adhère pourtant pas à la **multiplication des règles** qui viennent complexifier l'élaboration des projets et asphyxier la capacité des communes à mûrir et développer des projets. Ces cadres réglementaires ne sont que trop rigides et **inadaptés aux réalités de terrain**.

DES CONTRE-PROPOSITIONS TOUTES REJETÉES

Sur les perspectives de production présentée pour 2025-2030, les chiffres pour le Fontanil-Cornillon sont dénoncés comme **irréalistes** et **ne tiennent pas compte des projets fonciers déjà identifiés en 2025**.

La commune, ne s'opposant pas strictement à ce projet de PLH, a donc **formulé des contre-propositions** à l'issue des discussions engagées. **Grenoble-Alpes Métropole a rejeté l'intégralité de ces dernières**. Les élus du Conseil Municipal regrettent se positionnement et ont exprimé leur désaccord en émettant un avis défavorable au projet présenté au cours du Conseil Municipal du 2 avril 2024.

“

JEAN-LOUIS BERGER

Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Vie commerciale

« Les efforts en matière de politique de l'habitat doivent être partagés et mieux répartis dans une réflexion générale sur le territoire dans son ensemble.

Dans le projet présenté, la commune se trouve pénalisée et strictement encadrée alors qu'elle prend ses responsabilités depuis plusieurs années, en construisant plus que les objectifs fixés, et démontrant la volonté de s'inscrire dans l'amélioration de son taux. Il est vraiment regrettable que cet engagement de long terme et que nos remarques s'appuyant sur des réalités de terrain n'aient pas été prises en compte. »



Le 9 juin, je vote !

Le prochain rendez-vous démocratique invitera les Français à désigner leurs représentants au Parlement européen. L'enjeu est important : votez !

Tous les cinq ans, les citoyens et citoyennes de l'Union européenne (UE) élisent les **membres du Parlement européen**. En collaboration avec les représentants des gouvernements des pays de l'UE, les députés européens formulent des **textes de législation** et prennent **des décisions qui influencent concrètement sur le quotidien des habitants**, du soutien à l'économie à la lutte contre la pauvreté en passant par l'agriculture, les enjeux du changement climatique et les stratégies de sécurité.

COMMENT LES DÉPUTÉS EUROPÉENS SONT-ILS ÉLUS ?

Depuis 1979, les membres du Parlement européen sont élus au **suffrage universel direct**. Les députés choisis au sein des nations se répartissent dans des **groupes politiques transeuropéens**, qui organisent des débats parlementaires et s'associent en particulier autour de votes en commun.

QUEL EST LE RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN ?

Le rôle du Parlement européen s'est progressivement renforcé. Autrefois simple organe consultatif, il dispose désormais de **compétences législatives**, de **compétences budgétaires** et exerce un **pouvoir de contrôle** voire de censure de l'exécutif européen.

LE SAVIEZ-VOUS ?

i La création d'une citoyenneté européenne est une innovation majeure du traité de Maastricht signé en 1992. Tout national d'un État membre de l'Union européenne (UE) est citoyen européen, sans qu'il existe de nationalité européenne.

i Chaque État dispose d'un nombre de sièges au Parlement européen en fonction de sa population. Parmi les 720 députés européens amenés à siéger à partir de cette année, 81 seront élus en France selon les règles de la représentation proportionnelle.



COMMENT VOTER LE DIMANCHE 9 JUIN, AU FONTANIL-CORNILLON ?

Les électeurs fontanillois seront invités à se rendre dans leur bureau de vote pour élire leurs représentants.

Les horaires d'ouverture des bureaux de vote seront annoncés prochainement.

LES BUREAUX DE VOTE DU FONTANIL-CORNILLON

- Bureau N°1 : Espace Jean-Yves Poirier
2 Allée Jean Orcel – 38120 Le Fontanil-Cornillon
- Bureau N°2 : Groupe scolaire du Rocher
7 rue des Écoles – 38120 Le Fontanil-Cornillon

À RETENIR :

Une carte d'identité doit être obligatoirement présentée pour pouvoir voter.

POUR CONNAÎTRE VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

Pour connaître leur situation électorale (commune d'inscription, libellé et adresse du bureau de vote), les électeurs peuvent consulter leur carte électorale, ou interroger une téléprocédure en ligne sur le site www.inscription-elections.fr

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

Votez par procuration ! Informations sur service-public.fr

Quel est le rôle du Parlement européen ?



Compétences législatives

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE).



Compétences budgétaires

Il établit, avec le Conseil, le budget de l'UE.



Compétences de contrôle de l'exécutif

Il peut poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission européenne.

Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens.

Il peut créer des commissions d'enquête.

Il élit le président de la Commission et influe sur le choix des commissaires.

720 EURODÉPUTÉS*

Représentants des citoyens membres de l'UE
Élus au suffrage universel direct tous les cinq ans
Regroupés par affinité politique et non par nationalité

HISTOIRE LOCALE ILS SE SOUVIENNENT

Mademoiselle Rey, une femme aussi discrète que dévouée

Après un cycle de témoignages racontant le Fontanil d'autrefois, nos aînés partagent à nouveau leurs souvenirs autour des personnalités marquantes et pratiques anciennes qui font l'histoire de notre village. Très souvent citée au cours des échanges, Mademoiselle Rey a indéniablement marqué son époque par son accompagnement des jeunes filles sur leurs temps de loisirs. Découvrons ensemble son histoire, à travers le regard de celles et ceux qui l'ont connue.

Qui était-elle cette Demoiselle à qui commune et paroisse ont exprimé leur reconnaissance ?

Réunis ensemble dans les locaux de la mairie, les Aînés de la commune, Mesdames Lazaret, Maillochaud et Termat ainsi que Messieurs Bonnet et Terpent, ont rassemblé leurs souvenirs pour nous parler de cette femme qui a œuvré sans relâche et de manière totalement désintéressée, pour les Fontanillois, et plus particulièrement en direction des filles et jeunes filles...

« Mademoiselle Rey... elle était fluette. Elle se tenait droite, habillée d'une grande robe, tout en noir ou en tout cas, toujours en foncé... Simple et très stricte, elle était coiffée d'un chignon. » Ainsi l'évoquent Mesdames Lazaret et Maillochaud.

Il est question d'un sautoir, le seul bijou qu'on lui connaisse.

Étrangement, il semble impossible de lui donner un âge. *« Je l'ai toujours vue jeune, se rappelle Madame Lazaret, quand elle était morte, elle était comme quand elle était jeune ».*

Pourtant, lorsqu'ils et elles font sa connaissance, au début des années 40, Mademoiselle Rey est sur le chemin de ses 80 ans.

SE RÉUNIR À LA MAISON REY

C'est lorsque les filles avaient 7-8 ans que, tous les dimanches et les jeudis après-midi, Mademoiselle Rey leur ouvrait sa maison, communément appelée le *« le château »*, tandis que *« les garçons étaient pris en main par le curé du village »*, ajoute Monsieur Terpent.

Là, elle les recevait dans le cadre de ce qu'on appelait le patronage, qui, au sein de la paroisse, se donnait pour objectif de recevoir les enfants et les adolescents en dehors des temps scolaires, afin

de contribuer à leur formation morale, religieuse, physique et sociale.

« Le patronage... ça permettait aux parents de nous laisser sortir, explique Madame Termat, mon père disait "plutôt que d'aller par les chemins..." ». *« Oui, les parents donnaient l'autorisation de se retrouver parce que c'était chez elle, avec elle... et qu'ils avaient confiance »*, poursuit Madame Maillochaud.

« On allait chez elle et on jouait ! Au croquet, dans le parc de sa propriété... »

Pourquoi le croquet ?

Si aujourd'hui, ce sport est peu pratiqué, il est très en vogue dès la deuxième moitié du XIX^e siècle dans les milieux bourgeois... Sport d'extérieur inspiré du jeu de mail, il a la particularité d'avoir été d'emblée ouvert aux femmes, dans les campagnes françaises au cours de Moyen Âge puis Outre-Manche, où il rencontre un grand succès : l'épisode de la partie de croquet dans l'histoire d'Alice au Pays des Merveilles en témoigne.

Lors des Jeux de 1900, le croquet marque l'histoire des jeux olympiques en devenant la première discipline olympique auxquelles les femmes sont autorisées à participer... Ayant auréolé la France qui remporte toutes les épreuves, il devient alors extrêmement populaire.

On peut comprendre que Mademoiselle Rey, de naissance bourgeoise, animée de sentiments patriotiques, soucieuse des bonnes mœurs tout autant que de l'éducation des jeunes filles, ait eu à cœur de promouvoir la pratique de ce sport auprès de la jeunesse féminine du Fontanil. D'autant que sa propriété, vaste, le permettait.

Les Anciens, les Anciennes gardent le souvenir de la majesté des grands arbres dans le parc : des marronniers, des séquoias... Là, se vivaient des parties de



cache-cache, des rondes. *« On dansait beaucoup, des danses comme des chansons de traditions des régions, pour nous faire connaître des coutumes d'autres régions... »* *« On portait des costumes que l'on faisait avec ce qu'on trouvait chez soi... »*, témoignent ensemble Mesdames Termat et Maillochaud. Des moments joyeux dont des photos attestent : on y voit en effet des jeunes filles costumées.

Les extérieurs de la maison, c'était aussi un jardin *« fait au cordeau »* raconte Monsieur Terpent, bien placé pour s'en souvenir puisque durant quelques années de son adolescence, il était allé aider à jardiner : *« c'était un service offert ».*

CULTURE, THÉÂTRE ET ÉDUCATION CATHOLIQUE

Avec la projection de films muets, le théâtre faisait partie des activités culturelles proposées par Mademoiselle Rey. *« On s'exerçait pour faire des petites saynètes qu'on reproduisait au Foyer Municipal... On apprenait des pièces de théâtre qu'on donnait à deux occasions : pour la fête des mères et pour la fête de fin d'année scolaire »*, précise Madame Lazaret. Ainsi, la vie de Jeanne d'Arc a été mise en scène.

« Elle nous prêtait des livres », se rappelle Madame Termat. En effet, souhaitant élever le niveau de connaissances et participer à l'éducation des enfants, Mademoiselle Rey, avait sur ses moyens personnels et alors même qu'elle vivait *« de manière très chiche »*, créé une bibliothèque paroissiale.

Mademoiselle Rey est restée demoiselle, vivant de manière discrète. D'ailleurs, elle

n'apparait pas sur les photos, « à part à l'église, on la voyait pas ailleurs dans le village ».

Catholique très pratiquante - elle allait à la messe tous les jours et la Chapelle de la propriété restait un espace réservé, où les enfants n'avaient pas le droit d'aller -, elle a orienté toute sa vie vers les autres, au service de l'église, des paroissiens, dans une préoccupation forte pour les filles et dans la volonté de manifester sa foi catholique à toutes les occasions.

Ainsi en plus du patronage, elle donnait des cours de catéchisme, et faisait apprendre des cantiques qui étaient chantés à la messe du dimanche. Monsieur Terpent, qui fut un temps enfant de chœur, se rappelle : « Dans l'église, elle jouait de l'harmonium et cela lançait les chants. »

Il se souvient aussi de son « autorité naturelle... Elle avait une voix comme cela, naturellement autoritaire, et tout le monde la respectait. Quand elle arrivait, elle représentait quelque chose dans l'église. Un dimanche, on était quelques-uns au fond de l'église, elle nous avait vus et elle était venue nous chercher pour nous ramener devant »

Pour Pâques, elle achetait des œufs. « Elle les cachait dans sa propriété, et l'après-midi, au patronage, on allait les chercher »

« Elle faisait goûter dans sa grande cuisine », raconte Madame Lazaret. « Et pour certaines fêtes, elle faisait des petits gâteaux, qu'elle donnait... », ajoute Madame Maillochaud.

DES SOUVENIRS ET DES... MERCI !

Lorsque le 28 novembre 1952, Mademoiselle Rey décède en son domicile, l'émotion est vive chez les habitants du Fontanil Cornillon.

À ce moment-là, les Aînés qui témoignent avaient entre 15 et 19 ans. La vie, déjà, les appelait au travail. « Après Mademoiselle Rey, on l'a oubliée un peu, comme on avait notre vie... » remarque Madame Termat.

Alors, c'est au moment de clore les échanges que chacun, chacune a exprimé ce qui continue d'habiter leur cœur et qu'ils auraient pu exprimer à Mademoiselle Rey.

« Mademoiselle Rey, merci pour les services rendus. » Ainsi commence Madame Termat. « On l'a laissée à d'autres personnes dont elle s'est occupée. Elle nous a bien accueillies, on a vraiment profité des journées qu'on a



passées là-bas. Merci pour tout ce qu'elle a fait »

« Mademoiselle Rey, vous avez été une personne marquante dans ma vie, poursuit Madame Maillochaud, vous serez un souvenir inoubliable pour moi, pour tous les jeunes. Vous avez une valeur inestimable... Elle donnait une affection globale où elle aimait tout le monde pareil. »

« Mademoiselle Rey, vous aviez votre caractère et vous n'étiez pas toujours facile, mais je vous aimais bien. Il fallait filer droit et si on faisait l'imbécile vous nous réprimandiez, mais vous vous occupiez bien de nous », exprime Madame Lazaret.

« Vous étiez un exemple pour le Fontanil, un exemple de la vie, de comment on se comporte dans la vie », poursuit Monsieur Terpent.

Et si Monsieur Bonnet faisait savoir que, né un peu plus tard, en décembre 1939, il n'avait pas eu l'occasion de la connaître directement, il exprime comment il en garde le souvenir global d'une personnalité marquante, respectable : « On voyait qu'on avait affaire à quelqu'un qui n'était pas ordinaire. »

UNE BIENFAITRICE QUI RESTERA DANS LES MÉMOIRES

L'empreinte exceptionnelle de cette bienfaitrice s'est prolongée bien après sa mort et jusqu'à aujourd'hui. Dès 1925, elle avait fait le choix de faire don de tout ce qui lui appartenait à l'évêché : les terrains qui alors s'étendaient du Rocher du Cornillon jusqu'à l'Isère... Gardant l'usufruit des biens, c'est à elle que revenaient les frais d'entretien, les impôts... Ainsi s'explique comment, bien que vivant dans une

propriété bourgeoise, Mademoiselle Rey a vécu désargentée. Sa générosité s'est alors traduite par l'offrande de son temps, de son attention, et plus tard de ses biens.

À sa mort, l'évêché a morcelé et vendu par lots « Le Clos Mademoiselle Rey ». C'est ainsi par exemple que la municipalité est devenu propriétaire du parc dont les habitants continuent de profiter, ou encore que la Mutuelle Générale de L'Education Nationale a acquis la maison afin de créer la Résidence Mutualiste, maison d'accueil pour les personnes âgées.

Reconnaissante, la commune a souhaité à travers ce portrait faire connaître son histoire et son rôle de bienfaitrice, à celles et ceux qui ne l'ont pas connue.



Propos recueillis par Sylvie Guignier.

FESTIVAL LE JEUNE PUBLIC À L'HONNEUR

Des « Étincelles » plein les yeux !

Dimanche 21 avril, l'association Artémuse inaugurerait son festival « Étincelles », lançant un nouveau programme encore plus riche autour du spectacle vivant.

C'est sous un beau soleil de printemps que le public a profité des numéros de clown, jonglerie et bulles de la Cie Activisère proposés dans le cadre du lancement de l'évènement. Il était également possible de discuter avec Huguette, la marionnette de la Cie Sloupy. Tout au long de la matinée, interactions, démonstrations et rencontres avec les bénévoles du festival se sont succédé sur le marché, autour des artistes ou du stand de barbes à papa installé pour l'occasion.

Dès lundi 22 avril, les spectacles ont commencé avec le concert « Disco Z » présenté par la compagnie des Zinzins à l'ATRIUM. Carton plein pour ce premier rendez-vous musical à destination du jeune public, annonciateur de nombreux autres succès à venir. Avec une offre encore plus diversifiée, enrichie de spectacles en extérieur, petits et grands avaient jusqu'au 30 avril pour profiter de l'évènement.



À l'heure où nous bouclons cette édition, le festival vient tout juste de commencer.

Retrouvez tous les moments qui ont marqué la programmation sur les réseaux @Artemuse Asso et @VilleFontanil.

FESTIVAL TRADITION ORALE

Les Arts du Récit donnent la parole au corbeau

Du 15 au 23 mai, les Arts du Récit inviteront petits et grands à entrer dans l'univers du conte sur tout le département de l'Isère. Au Fontanil-Cornillon, la médiathèque accueillera Alex Pattie et son spectacle « Corbeau ». Un rendez-vous à ne pas manquer !

C'est le corbeau qui a créé le monde. Deux fois même. Découvrez son histoire dans ces contes d'Amérique du Nord et de Sibérie.

Conteur et comédien d'origine britannique, Alex Pattie étudie le jeu à l'École Claude Mathieu à Paris. Il y découvre le conte avec Odile Burley et poursuit sa formation de conteur avec Ben Haggarty en Angleterre. Depuis 2022, il est membre Labo 6 de la Maison du Conte (Chevilly-Larue).

Il aime raconter des histoires traditionnelles dans ses spectacles qui s'adressent aux adultes autant qu'aux enfants.

Rendez-vous mercredi 15 mai, à 15 h en salle du Conseil et des Mariages (sous la médiathèque)

La séance est gratuite et ouverte à tous, à partir de 6 ans sans réservation.

MERCREDI
15 MAI
15H

Médiathèque Municipale Fontanil-Cornillon

Fontanil Cornillon

CORBEAU
ALEX PATTIE

C'est le corbeau qui a créé le monde. Découvrez son histoire dans ces contes d'Amérique du Nord et de Sibérie

SALLE DU CONSEIL ET DES MARIAGES
• LE FONTANIL-CORNILLON
DÈS 6 ANS • 50 MIN • GRATUIT
mediatheque@ville-fontanil.fr
04 76 56 01 88

37^e FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT 15 → 23 mai 2024
artsdurecit.com

Les délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du mardi 2 avril 2024

Les élus du Conseil Municipal ont voté : qu'ont-ils décidé ?

Délibérations financières qui permettent d'arrêter les comptes de l'exercice précédent, en l'espèce de 2023 et d'affecter ces résultats au budget 2024

- **2.1. Approbation du compte de gestion - Exercice 2023 - Budget Principal.** Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public (trésorerie) à l'ordonnateur, c'est-à-dire à la collectivité. Son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif.
- **2.2. Approbation du compte administratif - Exercice 2023 - Budget Principal.** Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée d'une collectivité locale.
- **2.3. Affectation des résultats 2023.** L'affectation du résultat est le traitement donné aux bénéfices ou pertes générées lors d'un exercice comptable.
- **2.4. Décision modificative n°1 - Budget Principal 2024.** Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.
- **2.5. Approbation de la convention relative au raccordement de mobiliers urbains destinés à la mobilité sur le réseau d'éclairage public.** Convention tripartite entre le SMMAG, la Ville et le concessionnaire JC Decaux pour rembourser à la Ville les frais d'électricité des arrêts de tramway.
- **2.6. Subvention exceptionnelle versée à « ARTÉMUSE ».** Subvention versée pour soutenir l'association dans la réalisation de son projet du festival ÉTINCELLES.
- **2.7. Subvention à l'Amicale des Employés Municipaux (AEM).** Subvention annuelle pour l'AEM.
- **2.8. Avis sur le projet Programme Local de l'Habitat 2025 - 2030.** La commune s'est prononcée contre le projet de Programmation de constructions de logements proposé par Grenoble Alpes Métropole.
- **2.9. Approbation de la convention 2024 de mise en œuvre du service métropolitain d'accueil et d'information de la demande de logement social entre Grenoble-Alpes-Métropole et la ville du Fontanil-Cornillon (guichet d'accueil de niveau 2).** Convention actant le niveau d'accueil des usagers dans le suivi de leur demande de logement social.
- **2.10. Personnel communal - Protection sociale complémentaire prévoyance - Mandat au CDG38.** La commune confie au CDG 38 le soin de renouveler la consultation pour le renouvellement de l'assureur en terme de protection sociale complémentaire prévoyance.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux - contenant l'intégralité des délibérations, le relevé des échanges et des décisions - sont publics et publiés sur le site de la Ville www.ville-fontanil.fr < rubrique la Mairie < Délibérations.

ASSOCIATION SI L'HISTOIRE M'ÉTAIT CONTÉE

Un minibus offert par la Région au club du Fontanil Triathlon

La Ville et la Région ont officialisé la remise gratuite d'un minibus au club du Fontanil Triathlon, au cours d'une cérémonie rassemblant élus et jeunes sportifs.

Il y a des soutiens qui comptent et marquent les esprits. Celui de la Région envers les clubs sportifs en fait partie. Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier, ainsi que les élus du Conseil Municipal, ont souhaité remercier cette dernière pour le soutien apporté au club de triathlon fontanilois en organisant une **remise de clés officielle en présence des membres du club** « *Nous sommes fiers que notre club local puisse profiter de cet équipement très utile. Et je remercie sincèrement la Région pour son soutien* », se réjouit le maire de la commune. Sandrine Chaix, Vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap de la Région, était aux côtés de l'équipe municipale et des membres de l'association pour partager les ambitions de ce dispositif « **Le président de la Région, Laurent Wauquiez, a souhaité soutenir les clubs investis auprès des jeunes et des femmes. À ce jour, la Région AURA a cédé à titre gratuit 1 200 minibus aux associations sportives. Nous allons poursuivre ce dispositif, qui rencontre un grand succès** », annonce l'élue.

Cette opération mise en œuvre pour soutenir la pratique sportive sur le territoire régional permet aux clubs et à leurs licenciés de se déplacer sur les tournois, les compétitions, les entraînements et autres rencontres sportives. « *Ces véhicules peuvent aussi rendre service aux familles, évitant la multiplication des véhicules personnels. Parfois, certains clubs n'ayant pas les moyens d'acheter un véhicule étaient contraints de les louer ce qui engendrait un effort financier important. Nous contribuant ainsi à les aider concrètement* », précise-t-elle.

Du côté du club, les retours sont très positifs également. « *Ce minibus est un coup de pouce pour le club, tous les triathlètes sont fiers et ravis d'en profiter* », s'exprime Rémy Bruyère, président de l'association.

Les jeunes sportifs peuvent désormais se déplacer en toute sérénité, et multiplier les occasions de remporter de nouvelles victoires individuelles et collectives.



ANIMATION PLONGEZ DANS LA NOSTALGIE DU JEU VIDÉO

Amis gamers, en route vers l'aventure pixelisée !

L'association WakeOnLan vous invite à l'événement annuel Retro Game Alpes, qui se tiendra pendant le week-end de l'Ascension, du 10 au 12 mai 2024 à l'Espace Claretière.

Au programme de ces trois jours :

- 100 machines en libre accès : flippers, bornes d'arcade, consoles de salon et bien plus encore.
- Tournois excitants avec des lots à gagner pour les compétiteurs.
- Conférences et ateliers pour partager votre passion et en apprendre davantage sur l'histoire du jeu vidéo.

Que vous soyez un joueur passionné, collectionneur, nostalgique des années 80 ou simplement curieux, cet événement incontournable vous réserve des heures de plaisir rétro.

Vendredi de 14h à 19h, Samedi de 10h à 19h, Dimanche de 10h à 17h.
Tarif : 4 € / Gratuit pour les - de 4 ans.

2024 ESPACE CLARETIÈRE / LE FONTANIL-CORNILLON

1 FLIPPER A GAGNER

ORDINATEURS

CONSOLES

• CONFÉRENCES
• ANIMATIONS
• TOURNOIS
• BUVETTE
• QUIZ

ARCADE

RESEAUX
• X/TWITTER
• FACEBOOK
• ARGALPES
• INSTAGRAM
• RETROGAMEALPES

FLIPPERS

NOM	RETRO GAME ALPES	DATE	10/11/12 MAI
SITE	RETRO-GAME-ALPES.COM	4€ / GRATUIT POUR LES - DE 4 ANS	

Fontanil Communauté | AstroGameAlpes | Flipp! | GameLife | PinSound NOSTALGIE

CCAS UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DE LA GÉNÉROSITÉ

Des fleurs pour la bonne cause

Le Centre Communal d'Action Sociale proposait une vente de fleurs solidaire au profit de l'association VELHP, « Vivre Ensemble le Handicap Psychique ».

Dimanche 7 avril, de nombreux habitants ont répondu présent à l'appel lancé par le CCAS au profit de cette association reconnue d'intérêt général qui propose un cadre d'accueil aux personnes souffrant de troubles psychiques et prises en charge par des professionnels de santé dans le but de faciliter leur intégration sociale en accompagnement des soins.

La mobilisation des acheteurs a permis de récolter **500 € de bénéfices**, versés officiellement au cours d'une cérémonie conviviale en mairie. Les fleurs et plantes proposées avaient été données gracieusement par le fournisseur horticole des professionnels « **Les Serres du Dauphiné** », que la commune remercie chaleureusement pour sa générosité.



“

MAGALI BAZIA,
Adjointe en charge des
Solidarités et de la Petite
enfance



« Un grand merci aux Fontanillois pour leur participation ainsi qu'aux Serres du Dauphiné pour leur généreux don : grâce à vous, l'association VELHP bénéficiera d'un soutien bienvenu au service de leurs nombreuses actions auprès des personnes accompagnées. »



INITIATIVE AVEC DES MOTS DOUX

Fête des Mères : vos messages affichés sur le panneau lumineux !

La commune vous propose d'exprimer votre amour pour votre maman sur le panneau lumineux de la Ville, à l'occasion de la Fête des Mères dimanche 26 mai !

Pour participer, envoyez votre texte d'une centaine de caractères maximum via le formulaire en ligne sur le site Internet www.ville-fontanil.fr, ou par mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 18 mai.

Les messages seront diffusés toute la journée du 26 mai sur la panneau électronique situé à l'intersection de la Route de Lyon et de la rue Babièr, devant l'arrêt de tramway « Rafour ».

Une jolie manière de faire plaisir aux mamans en ce jour particulier. Au fait... On fera pareil pour les papas !



La MIFE Isère vous accompagne



Entreprises, salariés, personnes en recherche d'emploi... La Maison de l'Emploi et de l'Entreprise (MIFE) de l'Isère intervient auprès des publics dans leurs attentes liées à l'orientation, à l'emploi et à la formation.

En collaboration avec les partenaires de l'emploi du territoire, la MIFE Isère œuvre en faveur de l'emploi et de la formation. Elle intervient auprès des habitants, des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi, à la formation et à la qualification dans tous les domaines d'activité.

Elle propose également des parcours d'insertion professionnelle spécifiquement adaptés aux publics fragilisés, tels que les demandeurs d'emploi. Elle accompagne aussi tous les publics dans l'utilisation des outils numériques en tant qu' Espace Public Numérique.

Pour vous inscrire aux rendez-vous proposés :

04 76 13 18 05 ou contact@mee-mife.fr

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise –
MIFE ISÈRE

4 avenue du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGRÈVE

Les rendez-vous à ne pas manquer

LE CHALLENGE MOBILITÉ, pour les habitants en recherche d'emploi souhaitant se mettre en action et prendre soin d'eux

Le challenge mobilité, qu'est-ce que c'est ?
C'est un cycle d'ateliers collectifs organisés sur 10 semaines pour les bénéficiaires du RSA, et demandeurs/deuses d'emploi... dont l'objectif est de permettre à la personne de :

- Pratiquer une activité physique ou culturelle
- Reprendre confiance en soi par des actions citoyennes
- Valoriser ses capacités et compétences
- Affirmer ses aptitudes relationnelles
- Développer un projet personnel / de bénévolat

Les prochaines sessions :

Du 9 juillet au 15 octobre 2024

Du 22 octobre au 14 janvier 2025

JOB DATING MULTI-SECTEUR, pour découvrir des offres d'emploi actuelles et rencontrer les agences d'emploi qui recrutent dans différents secteurs

Une première session le 23 mai de 9 h à 11 h qui permet aux demandeurs/euses d'emploi de se préparer et de mieux appréhender les entretiens, avec une présentation des offres proposées.

Une deuxième rencontre de Job Dating le 30 mai de 9 h à 13 h

Inscription obligatoire avant le 21 mai 2024.

RÉUNION D'INFORMATION concernant les dispositifs de la formation professionnelle

et leur évolution le 29 mai de 12 h 30 à 14 h suivie d'un temps d'échanges interactif prévu pour répondre aux questions sur les thématiques liées à la formation : évolution de carrière, reconversion, métiers porteurs, financement d'une formation... Animée par une conseillère Emploi-Formation.

ANIMATION UNE MATINÉE POUR LES GRANDS ET LES PETITS

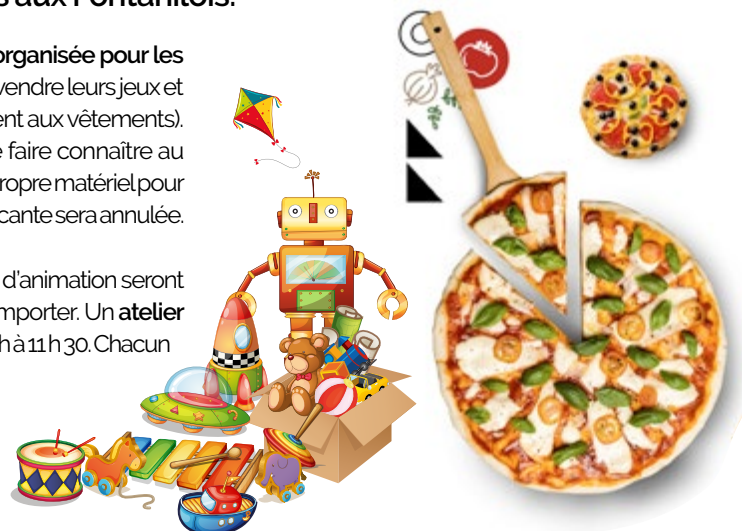
Brocante des enfants et matinée pizza

Dimanche 26 mai, de 9 h à 12 h pendant le marché, le Comité d'Animation proposera deux manifestations aussi gourmandes que conviviales aux Fontanillois.

Tout d'abord, sur la place de la Fontaine, une **brocante spécialement organisée pour les enfants** invitera les petits Fontanillois, sous la responsabilité d'un adulte, à vendre leurs jeux et jouets. Les accessoires de puériculture sont aussi acceptés (contrairement aux vêtements). L'emplacement est gratuit mais il est demandé aux participants de se faire connaître au préalable par téléphone au 06 66 53 89 38. Il conviendra d'emmener son propre matériel pour constituer le stand (limité à 2 mètres linéaires). En cas de fortes pluies, la brocante sera annulée.

Au même moment sous la halle du four à pain, les bénévoles du Comité d'animation seront mobilisés pour proposer **une vente de pizzas cuites au feu de bois** à emporter. Un **atelier bruschetta** sera proposé gratuitement et sans inscription aux enfants de 10 h à 11 h 30. Chacun d'entre eux repartira avec ce qu'il aura préparé.

Renseignements au 06 66 53 89 38.



Alfa Laval inaugure sa nouvelle ligne de production au Fontanil-Cornillon

Alfa Laval introduit en France une technologie avancée de soudage par diffusion, jusqu'à présent uniquement utilisée sur son site coréen. C'est au Fontanil-Cornillon que l'entreprise a choisi de développer sa dernière solution dédiée aux stations de recharge en hydrogène : HyBloc™.

Acteur majeur de la décarbonation des industries, le groupe Alfa Laval développe depuis 140 ans des solutions adaptées aux évolutions du marché de l'énergie. Pour répondre à la demande croissante, Alfa Laval a inauguré jeudi 4 avril, au cœur de son site de production Alfa Laval Vicarb au Fontanil-Cornillon, une **nouvelle ligne de production** dédiée aux échangeurs thermiques à circuit imprimé (PCHE). Cette technologie constitue une solution ultra-compacte pour **améliorer la transition énergétique** dans de nombreuses industries et **notamment aux applications liées à l'hydrogène**.

Cette journée d'inauguration était marquée par la cérémonie d'ouverture en présence de Håkan Åkesson, ambassadeur de Suède en France, Tom Erixon, CEO d'Alfa Laval, Thomas Møller, président de la division Energy, et Jo Vanhoren, président de la BU Welded. Le Maire Stéphane Dupont-Ferrier et son adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement et de la vie commerciale Jean-Louis Berger ont salué le **savoir-faire technique du groupe** et sa **capacité d'innovation**.

Les participants ont visité l'usine et ont découvert les différentes étapes de fabrication des PCHE. Ils ont également été conviés à participer à une **table ronde** sur les leviers pour accélérer le développement de l'hydrogène en France, avec les interventions de Philippe Boucly de France Hydrogène, Yorick Ligen de GreenGT et Michel Delpon, président du Club Vision Hydrogène et ambassadeur référent hydrogène pour la France en 2030.

Avec des estimations indiquant que **plus de 300 000 véhicules utiliseront cette énergie en Europe d'ici 2030**, et l'ambition d'atteindre 1 000 stations de recharge sur l'Hexagone, les perspectives de développement sur ce marché représentent une **opportunité de croissance significative** pour le groupe Alfa Laval.



“

JEAN-LOUIS BERGER

Adjoint chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement et de la Vie commerciale



« Le dynamisme des entreprises participe à l'attractivité de notre territoire. Nous sommes fiers d'accueillir au Fontanil-Cornillon des technologies innovantes et des pôles d'excellence, au service de compétences et d'enjeux d'avenir. »





CULTURE L'ART DU DIMANCHE

Le Marché cherche ses Artistes

Il est encore temps de s'inscrire ! Vous souhaitez exposer et vendre vos toiles ? Un dimanche par mois de mai à octobre, le « Marché des Artistes » s'installera place de la Fontaine, pour le plus grand plaisir des amateurs de peinture et d'expression artistique.

Rendez-vous sur www.ville-fontanil.fr rubrique « Culture », pour remplir le formulaire d'inscription ou contactez la mairie : 04 76 56 56 56 - accueil@ville-fontanil.fr

Le saviez-vous ?

En 1992, la ville italienne de Monte Roberto offre à la municipalité du Fontanil-Cornillon une sculpture en bronze réalisée par l'artiste Enea Ricci. Ce présent remis dans le cadre du jumelage qui unit les deux communes représente le personnage emblématique de la culture italienne Pinocchio. Installé dans la cour de l'école, il arbore depuis quelques jours une plaque descriptive rendant hommage à ses origines.



ASSOCIATION TENNIS CLUB

Une matinée gourmande avec les bruschettas du Tennis Club

Le club de tennis du Fontanil-Cornillon organise le dimanche 2 juin de 9h à 13h sous la halle, sa dégustation annuelle de bruschettas cuites dans le four municipal, à consommer sur place ou à emporter !

Un événement gourmand et convivial pour faire connaissance avec les adhérents et les dirigeants du club et découvrir les offres d'adhésion de l'été.

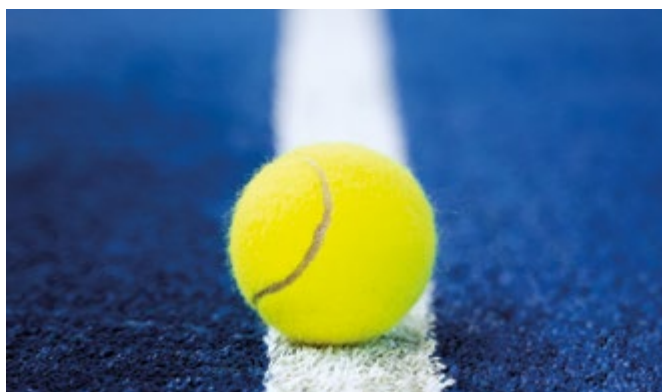
Service ensoleillé : devenez un(e) pro du tennis à petit prix !

Pour l'été le club de tennis du Fontanil-Cornillon propose une formule spéciale d'adhésion au tarif unique de 17€.

Cette offre est réservée exclusivement aux résidents du Fontanil-Cornillon et donne la possibilité d'accéder aux courts en illimité en loisir jusqu'à fin août 2024.

Pour profiter de cette offre estivale, vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur :

<https://www.payasso.fr/fontanil-olympic-club-tennis/adhesion>
ou par mail à fontaniltennis@gmail.com



ÇA VA SE PASSER

Du 14 mai au 14 juin 2024

EXPOSITION DE LA MÉDIATHÈQUE

« HISTOIRE DE FAUSSES NOUVELLES »

Cette exposition pédagogique en affiches propose des outils et des pistes de réflexion permettant de se repérer, de trier, d'identifier les sources et l'information pertinente pour cultiver l'exercice citoyen d'un doute méthodique.

Public jeunesse.

Vendredi 3 mai 2024

ENSEIGNER DEHORS, LA SUITE

À 20h à la MJC. Projection du film sur l'école du dehors et retour d'expérience de l'école maternelle du Rocher dont les enfants ont pu vivre l'enseignement en extérieur.

Samedi 4 mai 2024

BÉBÉ BOUQUINE, BÉBÉ COMPTINE

De 10 h 30 à 11 h à la Médiathèque. De 18 mois à 4 ans sur réservation 04 76 56 01 88 et mediatheque@ville-fontanil.fr

Dimanche 5 mai 2024

TROC DE PLANTES

De 10 h à 12 h 30 par l'association « Plantes en Folie ». Don et trocs de plantes, échanges de conseils, tout le monde est le bienvenu.

Un espace pour les enfants : cuisine à patouille et atelier d'impressions végétales.

Mardi 7 mai 2024

ATELIER « AIDER LES AIDANTS »

De 14h30 à 17h, salle Play Bach. *Vous prenez soin d'un proche ?* Atelier collectif pour le aidants. Renseignement et infos 06 50 42 21 58

Mercredi 8 mai 2024

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

À 9 h, devant le Monument aux Morts, au cimetière du Fontanil-Cornillon.

Infos : 04 76 56 56 56.

Du 10 au 12 mai 2024

RETRO GAME ALPES

À l'Espace Claretier

Ven. 14 h-19 h ; Sam. 10 h-19 h ; Dim. 10 h-17 h

Tarif : 4 euros / visiteur / jour

pour un accès illimité à toutes les machines. Gratuit avant 4 ans.

Plus d'infos sur : retro-game-alpes.com

(cf page 18)

Mercredi 15 mai 2024

FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT EN ISÈRE

À 15 h, en salle du Conseil et des Mariages. La Médiathèque reçoit le conteur Alex PATTIE pour son spectacle intitulé « Corbeau ».

C'est le corbeau qui a créé le monde. Deux fois même. Le conteur nous propose de découvrir son histoire dans ces contes d'Amérique du Nord et de Sibérie. Tout public à partir de 6 ans, sans réservation.

Samedi 18 mai 2024

ATELIER CRÉATIF

De 10 h à 11 h à la Médiathèque. À partir de 6 ans, sur réservation au 04 76 56 01 88 et mediatheque@ville-fontanil.fr

Mardi 21 mai 2024

ATELIER « AIDER LES AIDANTS »

De 14h30 à 17h, salle Play Bach. *Vous prenez soin d'un proche ?* Atelier collectif pour le aidants. Renseignement et infos 06 50 42 21 58

Mercredi 22 mai 2024

HEURE DU CONTE

À 14 h 30 à la Médiathèque. À partir de 4 ans sans réservation.

Vendredi 24 mai 2024

FÊTE DE LA NATURE

À 18h, au jardin ethnobotanique rue du Moulin. Dans le cadre de la fête de la nature, moment musical au jardin avec l'association « Plantes en Folie ».

Dimanche 26 mai 2024

BROCANTE DES ENFANTS

De 9 h à 12 h. Organisée par le Comité d'Animation. Place de la Fontaine. Vente de jouets et accessoires des petits Fontanillois (pas de vêtements). Inscription au 06 66 53 89 38.

MATINÉE PIZZA

Organisée par le Comité d'Animation.

De 9 h 30 à 12 h sous la halle. Vente à emporter.

Atelier bruschetta pour les enfants de 10 h à

11 h 30. Chaque enfant repartira avec ce qu'il

aura réalisé.

FAITES DU VÉLO

Envie de découvrir les environs dans une ambiance conviviale avec un moniteur ? Balades gratuites en vélos à assistance électrique au départ du parc municipal. Deux créneaux sont proposés à 10 h et à 11 h, inscription sur www.faitesduvelo.com.

Prêt de vélos inclus. Un événement organisé par le SMMAG.

Dimanche 2 juin 2024

LES 5 SENS AU JARDIN

Par l'association « Plantes en Folie ». Au Jardin ethnobotanique à 10 h. Atelier découverte des sens.

ANIMATION BRUSCHETTA

De 9 h à 13 h, sous la halle.

Le club de tennis du Fontanil-Cornillon organise sa dégustation annuelle de bruschettas cuites dans le four municipal, à consommer sur place ou à emporter.

Venez faire connaissance avec les adhérents et les dirigeants du club de tennis, et découvrir leurs offres d'adhésion.



LA VILLE RECRUTE

*Offres d'emploi
du Fontanil-Cornillon*

AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Missions de restauration scolaire, d'entretien des locaux communaux et de périscolaire matin et/ou soir. CAP petite enfance ou BAFa demandé.

Poste à pourvoir dès que possible.

Pour plus de renseignements, joindre la mairie. CONTACT : Service RH – 04 76 56 56 56 rferrara@ville-fontanil.fr

Jimmy Plume

VENDREDI 10 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : au chapeau - Réservation : ACIDI, 06 59 99 99 85 ou maisondulivre38@gmail.com - Repas 12 € (servi à 19 h 15)

Plongez dans l'univers captivant de Jimmy Plume lors de son concert où son chant énergique et passionné s'appuie sur un accompagnement aussi dynamique que mélodieux à la guitare et à l'harmonica. Inspiré par des artistes tels que Tryo, Mathieu Chedid, Cabrel, Louise Attaque et Sanseverino, Jimmy Plume nous transporte dans un voyage musical riche en émotions et en nuances.



Les Swingirls, Révolutions

VENDREDI 17 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Tu le connais pas encore ? Et pourtant... C'est la troisième fois que les Swingirls accouchent d'un nouveau spectacle. Les Swingirls vous proposent un nouveau spectacle. Fort en gueule et tout tendre. Des banderoles où seraient écrit leurs rages, leurs rêves, leurs espoirs. Ceux qui se nichent dans le tout petit quotidien comme dans les grands moments. Ceux qui font rire, et rire aux larmes même, quand il n'y a plus que ça à faire pour résister et avancer.



Labo Jam

MERCREDI 22 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : entrée libre - Renseignements : fontamusique@ville-fontanil.fr

Les « Jam Sessions » se vivent... en réseau ! Venez participer à une soirée d'improvisation sur des standards de jazz, ouverte aux musiciens jazz ou classiques, amateurs ou experts. Le public pourra monter sur scène ! Pour se préparer : https://padlet.com/gil_lachenal/pc5vh1hdx5p
Coordination: Gil Lachenal / Rythmique: Gil Lachenal-basse; Pascal Perrier-claviers; Philippe Hascoet - batterie



Canzone italiana e swing

VENDREDI 24 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : 15 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Organisateur de nombreux concerts de Jazz Manouche, guitariste dans le fameux groupe Four on Six, à la carrière internationale, Alessandro Centolanza se produit surtout comme chanteur auteur-compositeur dans la grande tradition de la chanson italienne à texte. Bien connu à Milan, il interprétera ce soir avec son accordéoniste et un contrebassiste, les grands noms de la chanson italienne, ainsi que ses propres textes.



Encore un instant

SAMEDI 25 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : 12 € - Révération : 07 67 49 10 51 - cielinstantt@gmail.com

Actrice adulée du public, Suzanne n'est pas remontée sur scène depuis qu'un événement accidentel a bouleversé sa vie. Sollicitée par Max qui lui propose sa nouvelle pièce et Simon, son jeune voisin fétichiste, elle ne fait confiance qu'à Julien, son mari et complice depuis 30 ans. Fantasma et réalité s'entremêlent dans cette comédie dramatique pleine d'humour, de charme et de tendresse.

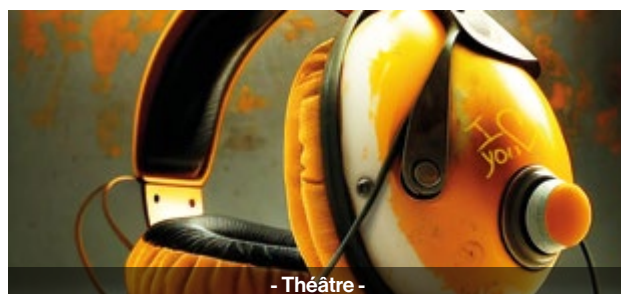


Stéréo Z

VENDREDI 31 MAI 2024 - 20 h 30

Tarif : 10 € - Billetterie en ligne sur www.alpesconcerts.com

Si la musique est faite de rencontres, d'échanges, d'alchimie, de partages, Stéréo Z ne déroge pas à la règle. Arrivant tous d'horizons différents, ces quatre musiciens expérimentés prouvent encore une fois que ce qui pourrait être considéré comme des différences n'est en fait que source d'inspiration infinie.



Peindre de la tête aux pieds

Par Nestor DECHIPRE / Peinture

Du vendredi 3 au dimanche 19 mai 2024

Vernissage vendredi 3 mai 2024, à 18 h 30

« Peindre quel délire ! Premier coup de crayon sur la toile blanche, le dessin se forme et se déforme. Prendre le pinceau, peindre pour soi, si facile, pas de limite ni de préjugé, se laisser aller à des lubricités. Prendre des pastels de cire pour donner vie à des formes fantomatiques et surréalistes, construire des portraits grimaçants, de belles gueules, des corps éblouissants. Apporter les couleurs comme un point final, pour l'offrir au final à votre regard. » Nestor DECHIPRE

Permanences :

- Mercredi et vendredi 15 h à 18 h 30
- Samedi 10 h - 12 h et 15 h - 18 h 30
- Dimanche 9 h - 12 h 30

Entrée gratuite.



Ce que je ne montre pas...

Par Lionel POULET / Peinture - Dessin

Du vendredi 31 mai au dimanche 9 juin 2024

Vernissage vendredi 31 mai 2024, à 18 h 30

« Ce que je ne montre pas... Titre de cette exposition particulière où j'expose des esquisses, des études, (mine graphite) des dessins, (brou de noix) et des toiles grands formats, (acrylique) de la série "aimé et menacé".

Toutes ces études sont axées sur le regard, car le regard nous donne à voir ce qui est, et nous donne à réfléchir sur ce qui sera, car le regard est ce qui nous porte de l'avant. Leur regard est finalement très proche du nôtre, et nous questionne sur notre devoir de protection envers ces espèces, sur notre rapport au vivant quel qu'il soit. » Lionel POULET



Permanences :

- Du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Entrée gratuite.

CITOYENNETÉ

Permanences des élus

Les élus sont à votre écoute et répondent à vos questions. Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire, vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous en contactant le secrétariat.

Des permanences sont également organisées chaque premier mercredi du mois, à partir de 18 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

- mercredi 5 juin 2024
- mercredi 3 juillet 2024

Les adjoints ou conseillers municipaux reçoivent également sur rendez-vous.

Secrétariat :

04 76 56 56 43 - contact@ville-fontanil.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra **mardi 28 mai 2024**. Son ordre du jour sera prochainement publié sur le site Internet de la Ville. Retrouvez les délibérations votées lors du conseil municipal du **mardi 2 avril 2024** sur le site de la Ville, rubrique « La Mairie/Vie Municipale/Délibérations ».

Scannez-moi!



À votre service

Nous vous rappelons que les services reçoivent en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de la mairie, en s'adaptant à vos disponibilités. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous..

TRIBUNES D'EXPRESSION

UNE POSITION DÉCONCERTANTE DE NOTRE OPPOSITION LORS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PLAN LOCAL DE L'HABITAT!

Lors du conseil municipal du 2 avril 2024, la délibération importante sur le Plan Local de l'Habitat (PLH) métropolitain a été présentée.

Les modifications demandées par la commune du Fontanil pour réduire l'objectif de production annuelle à 10 logements au lieu de 20 sur la période du PLH 2025-2030 et d'assouplir les différents quotas et règles relatives aux logements sociaux ont toutes été refusées par la Métro.

Lors du discours des vœux de janvier 2024, le Maire avait déjà alerté l'ensemble des habitants en poussant un coup gueule contre le Président de la Métropole et contre les objectifs de construction de nouveaux logements fixés par la Métro pour Le Fontanil.

Le 9 février, le conseil métropolitain a adopté le PLH sans prendre en compte nos demandes et Stéphane Dupont-Ferrier a donc voté contre.

Le 2 avril, notre groupe Fontanil Passionnément a bien entendu voté contre ce PLH.

Par contre, les trois élus de l'opposition n'ont pas voulu voter contre ces objectifs déraisonnables de construction imposés par la Métro et se sont abstenus sans faire la moindre contre-proposition ni donner d'explication sauf que le document PLH de 437 pages dont 3 pages pour le Fontanil était trop long à lire!

Chacun pourra apprécier la position de l'opposition.

Pour notre groupe, nous préférons sans état d'âme refuser ce PLH pour préserver notre qualité de vie et notre esprit de notre village.

Groupe FONTANIL PASSIONNÉMENT

ÊTRE CONSEILLER MUNICIPAL

Au coeur de l'engagement municipal bat une envie d'agir et de peser dans les décisions qui engagent notre commune pour plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Évidemment, le poulx s'accélère pendant la campagne électorale, où chaque liste conçoit un programme idéal. Néanmoins l'action du conseiller municipal ne se limite pas à ce moment intense, elle s'inscrit dans la durée afin de pouvoir gérer au mieux les affaires de la commune et agir au plus près des habitants.

L' élu municipal peut répondre aux questions sur les décisions prises par le conseil municipal et il peut aussi partager sa vision concernant n'importe quel sujet. Un conseiller irrigue sa réflexion et l'étaie par des recherches issues de tous les canaux possibles qui lui permettront d'être précis et objectif.

Que le conseiller soit dans la majorité ou l'opposition, l'engagement reste le même à savoir qu'il poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel ou particulier.

L'article I de la charte de l' élu local résume bien les valeurs de la fonction : « L' élu exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ».

À titre personnel, c'est assurément une aventure moderne qui demande une réelle implication et permet aussi de démontrer l'attachement à sa commune et d'en connaître tous les rouages. L'échange est au coeur de l'action du conseiller que ce soit avec ses concitoyens ou avec les conseillers d'autres communes.

Groupe RÉVÉLER LE FONTANIL

MAIRIE

2 rue Fétola
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 04 76 56 56 56 - ville-fontanil.fr - contact@ville-fontanil.fr

CCAS- Centre Communal d'Action Sociale

Le secrétariat du CCAS est ouvert au public tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez-vous. Tél. 04 76 56 56 56

RELAIS PETITE ENFANCE

Permanences à l'Univers des tout-petits, espace multi-accueil du Fontanil-Cornillon, le mercredi de 13 h 30 à 17 h ou sur rendez-vous. Temps collectifs le jeudi de 9 h à 11 h. Tél.06 83 34 02 65 - rpe@ville-fontanil.fr

L'UNIVERS DES TOUT-PETITS

4 Allée Charles Baudelaire
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Accueil régulier ou occasionnel des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Pour tout renseignement, prendre RDV avec la directrice. Tél. 04 76 75 25 93

MÉDIATHÈQUE

5 bis rue Fétola
Ouverture le mardi et vendredi de 15h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h, fermeture le lundi et jeudi. Tél. 04 76 56 01 88 - mediatheque@ville-fontanil.fr - mediatheque.ville-fontanil.fr

FONTA MUSIQUE

Impasse Girodière
Renseignement: fontamusique@ville-fontanil.fr
Tél. 04 76 56 56 56



Pour toute urgence, contactez le 17.

Pour joindre la Police Municipale
Responsable: Claude Pruvost
Tél: 04 76 56 53 66
Portable: 06 82 84 65 62

Conciliateur de justice

Un conflit de voisinage ?
Des problèmes de copropriété ?
Des difficultés entre commerçants ou personnes ?
La conciliation peut vous aider.
Permanence proposée une fois par mois en mairie.
Renseignements et inscriptions à l'accueil.



CENTRE DE LOISIRS - IFAC

Espace Claretière - 6 rue du Cornillon
Contact : Patrice MUNOZ
Tél. 04 76 56 16 13 / 06 73 41 69 70.
Ouverture du secrétariat : pendant les vacances scolaires, le mardi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 ; pendant les périodes scolaires, le mardi et jeudi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30. espace-claretiere.net espace-claretiere@ifac.asso.fr

ATRIUM

1ter rue du Moulin
Tél. 04 76 56 56 56
Facebook.com/AtriumFontanil

MEE-MIFE - Maison de l'Emploi et de l'Entreprise

Accueil, Orientation pour l'Emploi, la Formation et le Numérique, pour tous les publics, les entreprises et les salariés.
4 av Général de Gaulle 38120 Saint-Égrève.
Tél. 04 76 13 18 05 - www.mee-mife.fr
contact@mee-mife.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

- Grenoble Alpes Métropole 04 76 59 59 59
- Régie Assainissement 04 76 59 58 17
- Collecte ordures ménagères 08 00 50 00 27
- Déchèterie - 45 rue du Pont Noir 38120 Saint-Égrève - 08 00 50 00 27
- Régie des eaux 08 00 50 00 48
- Voirie 08 00 80 58 07

SERVICES D'URGENCE

SAMU (appel gratuit) : 15
Pompiers : 18 ou 112
Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
Gendarmerie de Voreppe : 04 76 50 22 17
CHU de Grenoble : 04 76 76 75 75
Police Municipale : 04 76 56 53 66 - 06 82 84 65 62

PHARMACIES DE GARDE

Le service de garde est assuré par la même pharmacie le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30. **ATTENTION : plus de garde le soir de 19 h à 20h.**
En dehors de ces heures, pour les urgences, **pharmadegarde.com** ou **3915**.

- 4, 5, 8 & 9 mai 2024 - Phie des Charmettes
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 11 & 12 mai 2024 - Phie Casadella
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 18, 19 & 20 mai 2024 - Phie de la Monta
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 25 & 26 mai 2024 - Phie du Fontanil
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

- 1^{er} & 2 juin 2024- Phie de Prédieu
1 rue Drac - Saint-Égrève, 04 76 75 31 67

- 8 & 9 juin 2024 - Phie Barnave
Domaine Barnave, Saint-Égrève, 04 76 75 43 42

- 15 & 16 juin 2024 - Phie des Charmettes
Ctre Commercial «Les Charmettes» - Saint-Égrève, 04 76 75 26 73

- 22 & 23 juin 2024 - Phie Nouvelle
121C Avenue G. Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux, 04 76 75 49 3

- 29 & 30 juin 2024 - Phie de la Pinea
Ctre Commercial « La Pinéa » - Saint-Égrève, 04 76 75 43 3

- 6 & 7 juillet 2024 - Phie Casadella
61bis av. du G. de Gaulle - Saint-Égrève, 04 76 75 24 84

- 13 & 14 juillet 2024 - Phie de la Monta
Place Pompée - Saint-Égrève, 04 76 75 60 69

- 20 & 21 juillet 2024 - Phie du Fontanil
1 allée Charles Baudelaire - Le Fontanil-Cornillon, 04 76 75 51 48

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- MATIAS Eden Né le 20/03/2024
- REYMOND Charlie Née le 23/03/2024
- REYMOND Joanne Née le 23/03/2024



REYMOND Charlie et Joanne

DÉCÈS

- TRICARD Marie née SÉNAMAUD Le 24/03/2024
- LABALME Edmond Le 29/03/2024
- FOGLIA Denise née GILLIN DIT CAILLE Le 07/04/2024
- LEVROT Alice née FRANCILLARD Le 07/04/2024
- DEDUYTSCHÉ Muguette née GATÉ Le 11/04/2024

PETITES ANNONCES

Cherche dame de ménage 3 heures tous les 15 jours pour entretien des sols, des sanitaires et un peu de repassage.14 euros de l'heure
Contact : 06 16 79 08 69

Donne abri de piscine à emporter 12500 l 4680 convient également de serre pour protection diverses Quelques vitres plates a changer plexiglas ou polycarbonate par bricoleur. Contact :06.20.27.35.91

VOS ANNONCES

Les annonces pour Le Fontanillois sont à envoyer par e-mail à communication@ville-fontanil.fr avant le 19 avril 2024.

Organisée par le Comité d'Animation

Brocante des Enfants

Dimanche 26 mai 2024
De 9 h à 12 h - Place de la Fontaine

Petits Fontanillois,
venez vendre vos jouets
et accessoires !

Gratuit sur réservation
au 06 66 53 89 38.

Vêtements non acceptés.



Le Comité d'Animation organise

MATINÉE PIZZA **AU FEU DE BOIS**

DIMANCHE 26 MAI 2024

De 9 h 30 à 12 h - sous la halle

- ATELIER BRUSCHETTA POUR LES ENFANTS

De 10 h à 11 h 30. Chaque enfant repartira
avec ce qu'il aura réalisé.

- VENTE À EMPORTER

